



Pratiques restrictives de concurrence : maîtriser les risques

Panorama de jurisprudence récente - Exercices pratiques

Formation

Cette formation fait partie d'un certificat Dalloz
Cette formation est disponible également en Intra

2018

Tarif	930.00€ HT
Réf.	KACD5006
Durée	1 jour
Ville(s)	PARIS

Prochaines sessions :

02 au 02 Feb. 2018
27 au 27 juin. 2018
29 au 29 nov. 2018



Introduction à la formation

● Différentes pratiques commerciales déloyales sont susceptibles de fausser le jeu normal de la concurrence, entre concurrents ou dans des relations entre fournisseurs et distributeurs. Le Code de commerce et le Code de la consommation ont considérablement augmenté les contraintes qui pèsent sur les entreprises. Les réformes successives soulignent le renforcement considérable des pouvoirs de l'administration et la nécessité d'anticiper les règles et les conditions de mise en application.

Objectifs

- Connaître les pratiques restrictives prohibées et leur interprétation par les juges
- Adapter ses contrats et sa stratégie commerciale
- Sécuriser la rupture des relations commerciales

Programme

■ Les pratiques restrictives relatives aux conditions commerciales et contractuelles

- Le déséquilibre significatif : domaine d'application, appréciation du déséquilibre, sanction
- Les avantages indus ou manifestement disproportionnés
- Les autres pratiques interdites (prix imposé, revente à perte, menace de déréférencement, etc.) ou clauses prohibées (remises rétroactives, etc.)
- Les contrats spécialement encadrés : contrats avec les plateformes hôtelières
- Impacts de la réforme du droit des obligations

Panorama de jurisprudence récente et étude de cas

■ La rupture brutale d'une relation commerciale établie

- Domaine d'application
- Notion de « relation commerciale établie » : approche plus juridique ou économique ?
- Caractère brutal de la rupture
- Durée du préavis nécessaire
- Notion de faute excluant tout préavis
- Réparation du préjudice subi
- Reprise des relations commerciales en référé
- Possibilité de transiger sur les modalités de la rupture ou l'indemnisation du préjudice

Exercice pratique : les précautions pour une rupture non brutale et une meilleure indemnisation du préjudice

■ Les moyens d'action et de répression

- Mise en cause de la responsabilité de l'auteur de la pratique

Règles de compétence

Cas de l'entreprise étrangère

- Action du Ministre de l'économie en cessation et en réparation des pratiques : les pouvoirs d'enquête et d'action

Focus sur l'amende à 5% du CA en cas de déséquilibre significatif (loi Macron)

- Injonction administrative
- Action des cocontractants : nullité des accords et attribution de dommages-intérêts
- Saisine de la CEPC par les parties, par les tribunaux de commerce : l'impact de ses avis et rapports
- Responsabilité civile, pénale et administrative de l'auteur en fonction de la pratique

Panorama de jurisprudence récente

Public

Responsables et collaborateurs des services juridiques, commerciaux, achat/vente, conformité et contrôle des risques, avocats

Pré-requis

Avoir des connaissances générales en droit des contrats

Lieu et accès



Dalloz formation
45, rue Liancourt - 75014 Paris

01 40 64 13 00

En bus (28, 38, 58, 68, 88, 91)

En métro (Denfert Rochereau : lignes 4 et 6, Gaîté : ligne 13)

En RER (Denfert Rochereau : ligne B) et à pied depuis la gare Montparnasse

Formations dans le même domaine

Absence du salarié :
comment la gérer et
éviter les pièges

Abus de position
dominante : maîtriser les
risques

Abus de position
dominante : maîtriser les
risques

Accidents du travail et
maladies
professionnelles

Accidents du travail et
maladies
professionnelles

Accords d'entreprise :
négociation, conclusion,
révision, dénonciation

Par courrier :
Daloz Formation
45, rue Liancourt

Par fax :
01 40 64 54

Par email :
inscription@daloz.fr

Sur notre site
internet

Formation : Pratiques restrictives de concurrence : maîtriser les risques

Je m'inscris à la session :

02/02/2018 - 02/02/2018 - PARIS
29/11/2018 - 29/11/2018 - PARIS

27/06/2018 - 27/06/2018 - PARIS

SOCIÉTÉ	PARTICIPANT	RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION
Raison sociale _____	Mme M. Me	Mme M. Me
Adresse _____	Nom _____	Nom _____
Code postal _____	Prénom _____	Prénom _____
Ville _____	Fonction _____	Fonction _____
Fax _____	Tél _____	Tél _____
SIRET _____	Fax _____	Fax _____
Code NAF _____	E-mail _____	E-mail _____
ADRESSE DE FACTURATION (si différente de votre société)		
Contact _____	Raison sociale _____	Tél _____
Adresse _____	Code postal _____	Fax _____
Code NAF _____	Ville _____	SIRET _____

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Total prix € HT : 930.00

Total prix € TTC (TVA en vigueur 20%) : 1,116.00

J'effectue mon règlement par virement bancaire Compte BNP Paribas 30004 01328 00013193945 04
J'effectue mon règlement par chèque à l'ordre de DALLOZ FORMATION à réception de la facture

À
Le

J'ai lu, compris et accepté les conditions générales
définies ci-contre
Signature et cachet de l'entreprise